



 CYCLE :

Alternance :
Contrat d'apprentissage – Contrat de
professionnalisation



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

Formation en présentiel



Crédit photo : Freepik / Gpointstudio / Anna Bizon

LICENCE PRO

MENTION MÉTIER
DU NOTARIAT

Parcours Comptable Taxateur

En partenariat avec

INFN

LA GRANDE ÉCOLE
DU NOTARIAT



Objectifs

La formation a pour objectif de former des collaborateurs maîtrisant la spécificité de la comptabilité d'un office notarial et les techniques de taxation des principaux actes notariés et dotés de solides connaissances comptables et juridiques, théoriques et pratiques. La licence professionnelle métiers du notariat, parcours comptable-taxateur, permet d'acquérir des compétences en comptabilité générale et appliquée au notariat (comptabilité quotidienne, facturation des actes...), en taxation des actes notariés et prestations notariales (calcul des impôts et taxes, déclarations fiscales), et en gestion du personnel (contrats de travail, paie, déclarations sociales).

 **DIPLÔME DÉLIVRÉ :**
Licence (Niveau 6)
RNCP 40070

 **DURÉE :**
1 an
(septembre N à septembre N+1)

 **VOLUME HORAIRE :**
440heures :
386h d'enseignements
30h de révision - 24h d'examens

Publics visés

Formation à effectif limité (20 apprenants)

- Etudiants titulaires de Bac+2 dotés de connaissances juridiques de base Licence (L2) de droit, Licence (L2) d'AES, BTS Métiers du notariat, DUT carrières juridiques, DUT GEA, BTS comptabilité, BTS professions immobilières, DEUST professions immobilières.
- Professionnels ou aux demandeurs d'emploi souhaitant se reconvertir ou évoluer dans les professions notariales.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine (VAPP 85).

Formation accessible sous contrat d'apprentissage (apprentissage et professionnalisation).

Critères d'admission

Conditions préalables à la candidature

- Etudiants titulaires de Bac+2 dotés de connaissances juridiques de base

Sélection des candidats

Les dossiers de candidature des étudiants en formation initiale seront examinés en fonction de la capacité d'accueil. L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif.

Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.

Programme

UE - 1 105h

Comptabilité Générale

1 - Comptabilité (principes généraux, schémas d'écritures comptables, ...)	33h
2 - Principes fondamentaux du droit comptable	9h
3 - Procédures comptables	15h

Fiscalité générale et taxe

4 - Fiscalité des actes notariés	30h
5 - Initiation à la taxation des actes	18h

UE - 2 105h

Droits des contrats notariés

1 - Vente et immobilier	30h
2 - Droit des sûretés	9h

Droit patrimonial de la famille

3 - Droit des régimes matrimoniaux, PACS	24h
4 - Droit des successions et des libéralités	30h

Droit des affaires

4 - Droit des sociétés, fonds de commerce	12h
---	-----

UE - 3 21h

1 - Anglais juridique	15h
2 - Informatique notariale	6h

UE - 4 36h

Environnement juridique et social du comptable taxateur

1 - Structure juridique d'un office notarial	9h
2 - Droit social et gestion RH appliqué au notariat	15h
3 - Déontologie et responsabilité professionnelle	12h

UE - 5 85h

Comptabilité notariale

1 - Comptabilité appliquée au notariat	36h
2 - Pratique de la comptabilité notariale	15h

Technique de taxation

3 - Pratique de taxation des actes notariés	15h
4 - Taxation des actes complexes	18h

UE - 6 35h

1 - Projet tutoré	
2 - PPA	

Responsable pédagogique

Sophie DEVILLE, Maître de Conférences, Université Toulouse Capitole

Équipe pédagogique

Pour l'Université Toulouse Capitole :

- **Baron Chaboche Véronique**, PR AG UT Capitole
- **Champetier de Ribes Blandine**, PRAG UT Capitole
- **Deville Sophie**, MCF UT Capitole
- **Falco Damien**, MCF Université Haute Alsace
- **Guiguet Schielé Quentin**, MCF UT Capitole
- **Hardy Charles Henri**, MCF IUT Rodez
- **Hortala Solenne**, MCF UT Capitole
- **Larouer Marion**, MCF UT Capitole
- **Torricelli Chrifi Sarah**, MCF UT Capitole

Professionnels (liste indicative) :

- **Bertrand Enjalbert**, expert comptable
- **Chwartz Lair Céline**, notaire
- **De Beauvoir Stéphane**, directeur de la Chambre interdépartementale des notaires de la Haute Garonne
- **Genévrier Marianne**, consultante en management
- **Ginestet Yanick**, Comptable Taxatrice
- **Marie d'Avigneau Isabelle**, expert comptable

Programme

Contrôle des connaissances :

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

- Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national « Licence Professionnelle Métiers du notariat parcours type comptable taxateur ».
- La formation est ponctuée par des contrôles continus et se termine par une soutenance du rapport d'activités.

Compétences visées

- Maîtrise de la comptabilité générale
- Maîtrise des logiciels comptables
- Gérer la comptabilité d'un office notarial
- Etablir les déclarations fiscales et sociales
- Réaliser la taxation des actes
- Saisir et codifier des factures
- Réaliser un suivi de trésorerie
- Gestion des ressources humaines d'un office
- Maîtrise des règles déontologiques applicables aux professionnels du notariat

Organisation

La Licence Professionnelle Comptable Taxateur se prépare sur une année, de septembre N à septembre N+1. Il s'agit d'une formation en alternance dont les étudiants sont des stagiaires sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, partageant leur temps entre l'Université et les lieux de travail.

Méthodes et moyens pédagogiques :



Rythme de l'alternance

1 semaine de cours, deux semaines en entreprise.

Un stage d'une durée de 420 heures sera nécessaire pour les apprenants sans contrat d'alternance.



Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, à Toulouse, Bâtiment Q

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Débouchés professionnels

- Comptable-taxateur d'étude notariale,
- Comptable dans un cabinet d'expertise comptable travaillant pour des études notariales
- Comptable dans un cabinet professionnel appartenant à une profession libérale réglementée.

Candidatures en ligne



eCandidatures

Vous devez constituer un dossier sur eCandidatures.

Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : alternance.eedu@ut-capitole.fr - 05 61 12 87 14

Auprès du service **Executive Education and Digital University (EEDU)** de l'Université Toulouse Capitole :
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

Tarifs pour l'année universitaire 2025 - 2026

- **Secteur privé** : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation : Prise en charge par l'entreprise et son OPCO
- **Secteur public** : Contrat d'apprentissage, nous consulter
- **Tarifs Stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...) :**
- **7500 €** + droits d'inscription universitaire en vigueur.
Possibilité de financement sous certaines conditions par le **Conseil régional - dispositif ForPro Sup** (demande en cours pour l'année universitaire 2025/2026).
- **Formation éligible au CPF** (Compte Personnel de Formation).

Document d'information non contractuel réalisé au 22/07/2025

CONTACT :

Alternance EEDU
alternance.eedu@ut-capitole.fr
Batiment Q - 1er étage
Site de la Manufacture des Tabacs

Manufacture des Tabacs - Toulouse
21, allée de Brienne
31042 Toulouse cedex 9
Tél. : 05.61.12.88.56

